



Collecte des déchets

Réclamations : reclamation.hygea.be/home
Pour les questions : 0800/11.799 - www.hygea.be

	(zone A et B) Toute l'entité	
PMC	Lundis 2, 16 mars	
Déchets résiduels (moka)	Lundis 2, 16 mars	
Déchets organiques (vert)	Lundis 23 février	
	(zone A) Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	(zone B) Arquennes, Feluy
Conteneur papiers-cartons	Lundi 2, 30 mars	Lundi 16 mars



Découvrez le programme «Bouger + Marche active»

Évoluez doucement mais sûrement vers une bonne pratique de la marche active et une meilleure condition physique. Le programme marche active s'étale sur 8 semaines, au rythme de 3 séances par semaine : l'une encadrée par un animateur et les deux autres à pratiquer librement.

Deux programmes d'activités s'offrent à vous :

- Le niveau « débutant » : L'objectif est d'amener le participant à passer d'1h de marche à une vitesse de 3 ou 4 km/h à 1h de marche à une vitesse de 5 km/h. Ce programme est destiné à un public sédentaire. La durée des séances est en entre 60 et 75 minutes.
- Le niveau « endurance » : L'objectif est d'augmenter progressivement la distance de marche pour atteindre 8 à 10 km en une seule sortie, à un rythme confortable mais soutenu. La durée des séances est entre 70 et 120 minutes.

Lieux et horaires :

- Seneffe - Débutant dès le mardi 3 mars à 18h00 ;
- Seneffe - Endurance dès le dimanche 8 mars à 09h30 ;

L'adresse exacte vous sera communiquée après validation de votre inscription.

Prix : 20 € pour les affiliés MC et 40 € pour les non affiliés. Inscrivez-vous en ligne sur mc.be/marche-active, par téléphone au 071/54.83.17 ou par courriel à l'adresse promusport@mc.be.



2 mois, 2 roues : à vos candidatures !

La Commune de Seneffe et l'asbl Pro Velo vous proposent de **tester, gratuitement, un vélo électrique durant 7 à 8 semaines**. Vous vous questionnez sur votre mobilité et pensez que le vélo à assistance électrique pourrait être un moyen de déplacement efficace ? Mais ce changement représente un certain investissement et vous désirez tester avant de vous lancer ? **2 Mois 2 Roues est fait pour vous !** Quatre phases sont programmées sur l'année 2026 : **la première phase test aura lieu le mercredi 4 mars**. L'offre étant limitée (6 vélos par phase), nous vous demandons de remplir ce formulaire de candidature sur base duquel nous établirons une sélection. Plus d'informations et inscriptions sur www.seneffe.be ou au 064/52.17.45.



AiDiDom : Le digital au service de l'aide à domicile

AiDiDom (Aide Digitale à Domicile) propose une **solution d'assistance digitale à domicile pour aider les personnes en perte d'autonomie en raison de l'âge (à partir de 65 ans) ou d'un handicap à rester le plus longtemps possible chez elles en sécurité**. AiDiDom a été sélectionné par le Gouvernement de Wallonie dans le cadre d'un vaste déploiement de l'assistance digitale à domicile. Concrètement, il s'agit d'installer à votre domicile un dispositif discret et dit « intelligent » qui analyse régulièrement les données relatives à vos activités journalières et qui peut déclencher une alerte, en cas de situation anormale. **Les installations d'AiDiDom débutent actuellement et la gratuité est assurée jusqu'en mars 2026**. Retrouvez toutes les informations et inscrivez-vous sur www.aididom.be



Offre d'emploi

La Commune de Seneffe recrute La Commune de Seneffe recrute des étudiant.e.s pour l'entretien des cimetières - Contrat étudiant 36h/semaine.



Agenda



Des livres et vous (Club de lecture)

Le vendredi 20 février - 13h30 > 15h30 - Bibliothèque de Seneffe
Gratuit ! - Plus d'infos : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be.

Ateliers informatiques pour les adultes

Le vendredi 20 février - 16h à 18h - Bibliothèque de Seneffe

Les applications dans les domaines de la santé et du médical.

Gratuits ! - Infos et inscriptions : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be

Les ailes de Janybek (Conférence Arkenna)

Le vendredi 20 février - 20h - Espace Culturel de la Samme.

Entrée : 5€ (abonnement : 20€), tombola gratuite.

Plus d'infos : 067/87.78.79 - 0484/06.79.54 - arkennaculture@gmail.com

Souper couscous du Rotary Club de Seneffe

Le samedi 28 février - 19h - Espace Culturel de la Samme.

Repas: 28€/personne - 14€ pour les -12 ans.

Plus d'infos : 0498/73.26.15 - martinedelestinne@hotmail.com

Retrouvez toutes les activités sur www.seneffe.be/agenda

Activités Maison de Quartier

(Place Penne d'Agenais 13 à Seneffe)

Cours de langue espagnole (débutant) le 23 février de 10h à 12h (3€)

Atelier cuisine le 24 février de 10h à 15h30 (10€)

Gym douce le 26 février de 11h à 12h (4€)

Anniversaire du mois le 26 février de 13h30 à 15h30 (4€)

Plus d'infos : 0479/93.23.37 - 0476/96.77.14 (Inscriptions souhaitées)



Mesures de circulation

En raison du renouvellement complet des feux de signalisation situés à hauteur du carrefour de la Chaussée de Nivelles et de la rue de Bon Conseil à Arquennes,

jusqu'au 6 mars 2026 :

- Le stationnement des véhicules sera interdit ;
- La circulation des véhicules sera réduite en une bande ;
- La vitesse sera réduite à 50km/h.

Ces travaux seront réalisés **de 09h00 à 15h00** en dehors des heures des pointes. Cette mesure sollicitée à la demande de la Commune de Seneffe vise à réduire l'impact des travaux.

Ces travaux, demandés depuis de nombreuses années par la Commune, ont pour but de moderniser le feu tricolore et de corriger le défaut du feu cycliste.



Petit pas pour le climat

Avez-vous déjà calculé votre empreinte sur le climat ? L'empreinte carbone mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à une personne, un produit ou une activité tout au long de son cycle de vie, exprimées en équivalent CO2. Cela permet d'évaluer son impact environnemental, de savoir les gestes les plus importants du superflu et d'adopter des choix plus durables. De nombreux sites internet (rechercher "calculer mon empreinte carbone") offrent des outils pour diagnostiquer votre impact, et des actions pour réduire celui-ci.

Compte-rendu - Conseil communal du 9 février 2026

Le Conseil communal a pris connaissance de l'arrêté du 18 décembre 2025 du Ministre des Pouvoirs Locaux, **aprouvant les règlements votés par le Conseil communal en date du 17 novembre 2025**. Seul le règlement relatif à la taxe sur la force motrice n'a pas été approuvé suite à la volonté du SPW de modifier en profondeur le système de compensation et les exonérations.

Les membres du Conseil ont ensuite pris connaissance du **courrier exécutoire par expiration du délai de Tutelle depuis le 23 décembre 2025 sur plusieurs redevances**.

Le Conseil a pris connaissance du **rapport d'activités et des comptes et bilan de l'année 2024 de l'ASBL Bibliothèque Libre de Seneffe et de l'ASBL Agence Immobilière Sociale LOGICENTRE**.

Ensuite, la **modification budgétaire n°1 de 2026 de la**

Fabrique d'église Saints Cyr-et-Julitte à Seneffe a été réformée. Le projet de remplacement de la sonorisation a été validé. Celui de création de rampe d'accès PMR a été postposé afin de revoir le budget à la baisse.

Les membres du Conseil ont admis la dépense urgente engagée par le Collège du 19 janvier 2026 dans le cadre du **marché pour des travaux d'assainissement** des bâtiments Rue Général Leman 1-3 ainsi que Rue Lintermans 15-17 et 19 à Seneffe.

Le Conseil a autorisé la **suppression du chemin n°36 Rue du Pont de Binche à Seneffe** dans le cadre de la demande de permis unique introduite par le SPW Direction des Voies Hydrauliques de Charleroi, ce chemin n'ayant plus aucune fonctionnalité aujourd'hui, étant interrompu par le canal.

Le **rapport d'avancement final Energie pour l'année 2025** a été approuvé.

A la suggestion du groupe PS, une **commission sur le bien-être animal** va être créée.

Enfin, le Conseil n'a pas souhaité suivre la proposition formulée par le groupe ECOLO qui est d'adresser ses observations à la Cours constitutionnelle afin d'être partie au litige, dans le cadre du recours en annulation introduit par les Communes d'Andenne, Mons et Saint-Gilles, contre les dispositions relatives à la réforme du chômage de la loi programme du 18 juillet 2025.

Le Conseil communal du 9 février 2026 peut être revu dans son intégralité sur la plateforme www.deliberations.be/seneffe. Les projets de décisions et les décisions y sont également accessibles.



Toute l'info sur www.seneffe.be



Suivez-nous !
«Commune de Seneffe»